

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE, MERCREDI, LE 17 MARS 2021, À 18 H 30, PAR AUDIOCONFÉRENCE CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 2020-029 DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX.

PRÉSENCES :

M. Robert Bergeron, président	Labelle, La Conception
Mme Céline Beauregard	La Macaza
Mme Francine A. Bélisle	Lac Saguay
Mme Pascale Blais	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Daniel Charette	Ivry-sur-le-Lac / Sainte-Agathe-des-Monts / Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Denis Charette	Rivière-Rouge
M. Pascal De Bellefeuille	Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere
M. Georges Décarie	Nominingue
M. Jean-Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier
Mme Kathy Poulin	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs
M. Luc St-Denis	L'Ascension

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Rose-Marie Scheeberger, conseillère au développement et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont également présents.

ABSENCES :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18 h 30, le président, M. Robert Bergeron, constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES (PARTIE 1)**
 - 3.1. **Affectation des surplus accumulés non réservés au 31 décembre 2020**
 - 3.2. **Affectation des surplus réservés aux résultats au 31 décembre 2020**
 - 3.3. **Affectation des soldes disponibles de règlements d'emprunts fermés aux résultats au 31 décembre 2020**
 - 3.4. **Présentation des états financiers au 31 décembre 2020 par la firme Amyot, Gélinas**
4. **PROCÈS-VERBAUX**
 - 4.1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2021**
 - 4.2. **Approbation des procès-verbaux des séances extraordinaires du 25 février 2021 et 11 mars 2021**
5. **CORRESPONDANCES**
6. **DÉVELOPPEMENT**
 - 6.1. **PGMR conjoint 2022-2028**
 - 6.1.1. **Bulletin de la qualité des matières reçues lors de la collecte des bacs noirs**
 - 6.2. **Matières organiques – Site de compostage à la Régie**

- 6.3. Adoption de la démarche pour l'élaboration du plan stratégique 2022-2024
- 7. **GESTION DES RESSOURCES**
 - 7.1. **Ressources financières (PARTIE II)**
 - 7.1.1. Dépôt des états financiers au 28 février 2021
 - 7.1.2. Approbation des comptes à ratifier
 - 7.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres
 - 7.1.3.1. Octroi de l'appel d'offres S2021-850 : Plateforme de maturation pour les matières organiques et système de gestion des eaux
 - 7.1.4. Demande d'aller en appels d'offres
 - 7.1.5. Demande de subvention à Tricentris et mandat de signature
 - 7.2. **Ressources humaines**
- 8. **OPÉRATION**
 - 8.1. **Dépôt des statistiques annuelles d'enfouissement et de récupération**
- 9. **ENVIRONNEMENT**
 - 9.1. **Demande au MELCC – REP sur les matelas et divers RDD**
- 10. **COMMUNICATION**
- 11. **INFORMATION**
 - 11.1. **Rapport du directeur général**
- 12. **VARIA**
- 13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. Denis Charette, appuyée par M. Daniel Charette, il est résolu :

R.3928
21.03.17

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES (PARTIE 1)

3.1. Affectation des surplus accumulés non réservés au 31 décembre 2020

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Luc St-Denis, il est résolu :

R.3929
21.03.17

D'affecter les sommes suivantes du surplus accumulé non affecté au surplus accumulé affecté :

❶ Surplus affecté – Biosor	20 000,00 \$
❷ Surplus affecté – Équipement	36 745,62 \$
❸ Surplus affecté – Matériaux secs	63 855,06 \$
❹ Surplus affecté – Budget 2021	375 000,00 \$

Pour une somme totale de 495 600,68 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.2. Affectation des surplus réservés aux résultats au 31 décembre 2020

Sur une proposition de M. Steve Perreault, appuyée par Mme Pascale Blais, il est résolu :

R.3930
21.03.17

D'affecter le surplus réservé – Bassin	13 922,64 \$
D'affecter le surplus réservé – Expropriation MTQ	8 700,00 \$

Pour une somme totale de 22 622,64 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.3. Affectation des soldes disponibles de règlements d'emprunts fermés (SDREF) aux résultats au 31 décembre 2020

Sur une proposition de M. Jean-Guy Galipeau, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

R.3931
21.03.17

D'affecter le SDREF – Règlement # 38-Construction et équipements 35 264,00 \$
D'affecter le SDREF – Règlement # 40 (Bacs roulants) 22 468,50 \$

Pour une somme totale de 57 732,50 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.4. Présentation des états financiers au 31 décembre 2020 par la firme Amyot, Gélinas

M. Patrice Forget de la firme Amyot Gélinas présente le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 accompagné de M. Matthieu Ouimet.

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par Mme Céline Beaugard, il est résolu :

R.3932
21.03.17

D'accepter les états financiers annuels au 31 décembre 2020.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. PROCÈS-VERBAUX

4.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2021

Sur une proposition de M. Daniel Charette, appuyée par M. Luc St-Denis, il est résolu :

R.3933
21.03.17

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.2. Approbation des procès-verbaux des séances extraordinaires du 25 février 2021 et du 11 mars 2021

Sur une proposition de M. Denis Charette, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

R.3934
21.03.17

D'accepter les procès-verbaux des séances extraordinaires du 25 février 2021 et du 11 mars 2021, tels que présentés.

ADOPTÉE à l'unanimité

5. CORRESPONDANCES

- Approbation du règlement # 49 – pour l'aménagement d'une plateforme pour le site de compostage

- MRC des Laurentides
- Municipalité de L'Ascension
- Municipalité de Lac Saguay
- Municipalité de La Macaza
- Municipalité de Nomingue
- Ville de Rivière-Rouge

- **Continuité du Projet Mission Recyclage Compostage**

- Municipalité de L'Ascension
- Municipalité de Lac Saguay
- Municipalité de La Macaza
- Municipalité de Nomingue
- Ville de Rivière-Rouge

6. DÉVELOPPEMENT

6.1. PGMR conjoint 2022-2028

6.1.1. Bulletin de la qualité des matières reçues lors de la collecte des bacs noirs.

Dépôt du bulletin mensuel de la qualité des matières reçue lors de la collecte des bacs noirs. Ce bulletin a comme objectif d'informer les municipalités pour sensibiliser leurs citoyens à de bonnes pratiques « La bonne matière à la bonne place ».

6.2. Matières organiques – Site de compostage à la Régie

Aucun suivi.

6.3. Adoption de la démarche pour l'élaboration du plan stratégique 2022-2024

Considérant que la Régie veut prioriser des actions pour le futur.

Considérant que la Régie veut travailler en synergie avec le milieu.

Considérant que la Régie veut travailler à l'intérieur de nos marges financières et des opportunités (subventions).

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Steve Perreault, il est résolu :

**R.3935
21.03.17**

Que l'équipe de direction élabore une planification stratégique 2022-2024 qui sera pilotée par le comité consultatif et accepter l'échéancier présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

7. GESTION DES RESSOURCES

7.1. Ressources financières (PARTIE II)

7.1.1. Présentation des états financiers au 28 février 2021

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 28 février 2021.

7.1.2. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de M. Denis Charette, appuyée par M. Marc L'Heureux, il est résolu :

R.3936
21.03.17

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 13 janvier 2021 au 9 mars 2021:

- Des chèques numéro 14081 à 14097 pour un montant total de 226 925,85 \$;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 1 146 769,96 \$;
- Les salaires pour les périodes de 3 à 10 du 11 janvier au 6 mars 2021, totalisant la somme de 64 245,98 \$.

Le tout totalisant la somme globale de 1 437 941,79 \$.

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Marlène Perrier

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres

7.1.3.1. Octroi de l'appel d'offres S2021-850 : Plateforme de maturation pour les matières organiques et système de gestion des eaux

Dans le cadre de l'appel d'offres S2021-850, pour la construction d'une plateforme de maturation pour les matières organiques et système de gestion des eaux. L'ouverture des soumissions a eu lieu, le lundi 22 février 2021, à 10 h.

Soumissionnaires	Prix
Brébeuf mécanique de procédé inc.	1 368 369,62 \$
Groupe Altek Inc.	1 108 734,68 \$
Nordmec Construction Inc.	1 303 692,94 \$
Constructech ML Inc.	1 176 096,11 \$
Inter Chantiers Inc.	1 167 497,99 \$

Après étude et analyse de la conformité des soumissions reçues, par la firme LH2 inc. Services professionnels.

Sur une proposition de M. Jean-Guy Galipeau, appuyée par Mme Pascale Blais, il est résolu :

R.3937
21.03.17

D'octroyer le contrat au Groupe Altek Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 1 108 734,68 \$, incluant les taxes (TPS 5% et TVQ 9.975%), le tout conditionnel à l'obtention de l'autorisation ministérielle et du règlement d'emprunt.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.4. Demande de subvention à Tricentris et mandat de signature

CONSIDÉRANT QUE Tricentris offre à ses municipalités membres une subvention de 0,50 \$ par habitant permanent (calcul selon la population au Répertoire des municipalités du MAMH);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités suivantes : Lac Sagouay, Nominique et Rivière-Rouge participent à la patrouille verte 2021 et qu'elles désirent se prémunir de cette subvention dans un projet commun.

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Denis Charette, il est résolu :

**R.3938
21.03.17**

Que ces municipalités mandatent la RIDR pour faire une demande en leur nom au programme Amélioration de la performance de Tricentris, de plus, autoriser M. Marc Forget, directeur général, à signer les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.2. Ressources humaines

Aucun suivi.

8. OPÉRATION

8.1. Dépôt des statistiques annuelles d'enfouissement et de récupération

Aucun suivi.

9. ENVIRONNEMENT

9.1. Demande au MELCC - REP sur les matelas et divers RDD

Considérant que le monde municipal a compétence en matière de gestion des matières résiduelles;

Considérant que vingt-cinq (25) municipalités sont membres de la Régie pour une population permanente de plus 56 000 personnes;

Considérant que le territoire desservi par la Régie accueille beaucoup de villégiateurs et de touristes.

Considérant que les citoyens, villégiateurs et touristes de nos municipalités valorisent de plus en plus;

Considérant que le service de récupération offert par le monde municipal répond à un réel besoin et permet de détourner de l'enfouissement des quantités importantes de produits non encore visés par une REP;

Considérant que plusieurs matières, telles que divers RDD, matelas et sommier, ne sont pas considérées dans le programme de valorisation : REP (Responsabilité Élargie des Producteurs);

Considérant que la Régie assure la gestion de ces matières dans l'attente de l'application d'un règlement et que des dépenses onéreuses sont encourues à cet effet;

R.3939
21.03.17

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par Mme Kathy Poulin, il est résolu :

Que la Régie réitère ses demandes du 19 novembre 2014 et du 17 mai 2017 d'incorporer dans le règlement sur la récupération et la valorisation des produits non encore visés aux entreprises, jusqu'à la disposition finale en priorisant à très court terme les divers RDD, ainsi que les matelas-sommier.

D'exprimer le désir de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge de poursuivre une saine gestion des matières résiduelles sur son territoire en continuant à assurer le service de récupération de ces matières auprès des citoyens.

De transmettre la présente résolution à M. Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, à Mme Chantale Jeannotte, députée de Labelle, à Mme Nadine Girault, ministre responsable de la Région des Laurentides, à Mme Sonia Gagné, présidente-directrice générale de Recyc-Québec, à M. Jacques Demers, président de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), à Mme Suzanne Roy, présidente de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et M. Réjean Pion, vice-président de l'Association des Organismes Municipaux de Gestion des Matières Résiduelles.

ADOPTÉE à l'unanimité

10. COMMUNICATION

- Récupération du polystyrène
- Lieu de disposition des matières non acceptées dans le bac vert

11. INFORMATION

11.1. Rapport du directeur général

- Participation au congrès du 3RMCDQ
- Performance des cinq nouveaux puits de captage, de plus, un retour sur l'investissement sur une période d'un an;
- Demande d'un montant supplémentaire à l'Étape 2 de la demande de subvention au Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC)
- Prolongation du projet Mission Recyclage et Compostage de Synergie Économique Laurentides pour la période du 1 septembre 2021 au 31 décembre 2022
- Tonnage de compost à remettre aux municipalités au printemps 2021 (environ 1 000 tonnes)

12. VARIA

Aucun sujet.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été reçue par courriel.

R.3940
21.03.17

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Daniel Charette propose la levée de la séance à 19 h 31.

ADOPTÉE à l'unanimité

Robert Bergeron

Président

Marc Forget

Directeur général et secrétaire-trésorier
